Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP AEPE, veuillez visiter :
cours-cap-aepe.fr/annales-sujets-et-corriges

EP2 : Exercer son activité en accueil collectif

Session 2021 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Protocoles d'hygiène en collectivité** (10 questions) **Page 3**

2. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://cours-cap-aepe.fr/assets/annales/cap-aepe/EP2 - Exercer son activité en accueil collectif/2021/CAP AEPE - EP2 - Exercer son activité en accueil collectif - Session 2021 - 3-Sujet.pdf

1. Protocoles d'hygiène en collectivité

Ce QCM porte sur les protocoles d'hygiène dans une structure d'accueil collectif pour jeunes enfants. Il aborde le lavage des mains, la conservation des préparations lactées, l'entretien des espaces et du matériel, les protections individuelles et la sécurité des produits d'entretien.

Question 1. Choisir la méthode de lavage des mains recommandée en structure d'accueil collectif parmi les propositions : savon liquide et eau froide pendant 15 secondes, savon liquide et eau chaude pendant 30 secondes, gel hydroalcoolique uniquement ou lingettes désinfectantes.

Le lavage à l'eau et au savon liquide est la méthode adaptée. Parmi les choix, **b** est le meilleur : frotter soigneusement les mains pendant 30 secondes. Le gel hydroalcoolique ne remplace pas le lavage lorsque les mains sont sales, et les lingettes ne sont pas la méthode de référence.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Réponse : **b)** savon liquide et eau pendant 30 secondes, en frictionnant toutes les zones des mains.

Question 2. Indiquer la fréquence minimale de nettoyage et de désinfection des jouets utilisés par les enfants en crèche, parmi les choix suivants : une fois par jour, une fois par semaine, une fois par mois ou uniquement en cas d'épidémie.

Parmi les fréquences proposées, le nettoyage quotidien est le choix adapté. Il faut aussi nettoyer et désinfecter sans attendre tout jouet souillé ou porté à la bouche, selon le protocole de la structure et les consignes du produit. Une fréquence mensuelle ou limitée aux périodes d'épidémie est insuffisante.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Réponse : **a)** une fois par jour, avec un nettoyage immédiat si le jouet est souillé ou contaminé.

Question 3. Choisir la température de conservation recommandée pour les préparations lactées une fois reconstituées : entre 0 °C et 4 °C, entre 5 °C et 8 °C, entre 9 °C et 12 °C ou à température ambiante.

Une préparation lactée reconstituée doit être consommée rapidement. Si le protocole prévoit une conservation au réfrigérateur, elle doit être refroidie rapidement et maintenue à une température ne dépassant pas 4 °C. La seule plage proposée qui convient est donc **0 °C à 4 °C**.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Réponse : **a)** entre 0 °C et 4 °C, si la préparation est conservée au réfrigérateur.

Question 4. Indiquer combien de temps un biberon de lait maternel réfrigéré peut être conservé, parmi les choix suivants : 24 heures, 48 heures, 72 heures ou une semaine.

1. Placer le lait maternel dans un contenant propre et fermé, au réfrigérateur.

2. Respecter la durée maximale retenue par le protocole de la structure. Parmi les propositions du QCM, la durée attendue est de 48 heures.

La conservation dépend des conditions de température et de manipulation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réponse : **b)** 48 heures pour un biberon de lait maternel réfrigéré, selon le choix attendu par le QCM.

Question 5. Choisir le produit recommandé pour désinfecter les surfaces en contact avec les aliments dans une structure collective : eau de Javel diluée, vinaigre blanc pur, produit désinfectant homologué pour usage alimentaire ou savon noir.

Pour une surface en contact avec les aliments, choisir un désinfectant autorisé pour cet usage. Appliquer le produit selon son étiquette : dosage, temps de contact et rinçage éventuel. Le vinaigre blanc et le savon noir ne désinfectent pas conformément à l'usage attendu ; l'eau de Javel n'est pas automatiquement adaptée à toutes les surfaces alimentaires.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réponse : **c)** produit désinfectant homologué pour les surfaces en contact avec les aliments.

Question 6. Identifier l'équipement de protection individuelle indispensable lors du changement de couches en collectivité, parmi les choix suivants : masque et gants, gants uniquement, blouse et charlotte ou surblouse intégrale.

Dans les choix proposés, les gants sont l'équipement attendu pour le change, notamment en cas de risque de contact avec les selles ou des liquides biologiques. Ils ne remplacent pas l'hygiène des mains : se laver les mains avant et après le soin, changer de gants entre les enfants et les jeter après usage. Le masque et la charlotte ne sont pas systématiques pour un change courant.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réponse : **b)** gants uniquement, avec hygiène des mains avant et après le change.

Question 7. Choisir la procédure à suivre en cas de vomissements d'un enfant dans un espace commun : nettoyer immédiatement avec un produit détergent standard, aérer et attendre que cela sèche, isoler la zone et nettoyer avec un produit désinfectant après avoir retiré les matières, ou appliquer directement de l'eau de Javel pure.

La zone doit d'abord être isolée pour éviter que les enfants ne s'en approchent. Retirer ensuite les matières avec du matériel adapté, sans les disperser, puis nettoyer et désinfecter selon le protocole et le temps de contact indiqué sur le produit. Terminer par l'élimination du matériel souillé et l'hygiène des mains.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réponse : **c)** isoler la zone, retirer les matières, puis nettoyer et désinfecter.

Question 8. Indiquer la fréquence minimale de nettoyage des sols dans les espaces de vie des enfants, parmi les choix suivants : une fois par jour, deux fois par jour, une fois par semaine ou uniquement en cas de salissures visibles.

Les sols des espaces de vie sont nettoyés quotidiennement. Une souillure présentant un risque doit être traitée immédiatement, sans attendre le passage prévu. La fréquence peut être renforcée selon l'activité et le plan d'entretien de la structure ; un nettoyage hebdomadaire ou limité aux salissures visibles ne suffit pas.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réponse : **a)** une fois par jour, avec nettoyage immédiat en cas de souillure.

Question 9. Choisir comment stocker les produits d'entretien dans une structure d'accueil collectif : dans un placard accessible à tous, dans un local fermé à clé et hors de portée des enfants, dans la salle de change ou dans des contenants non étiquetés.

- Stocker les produits dans un local fermé à clé et hors de portée des enfants.
- Les conserver dans leur emballage d'origine, avec l'étiquette lisible.
- Ne pas les transvaser dans des contenants alimentaires.

Ces précautions préviennent les ingestions et les contacts accidentels.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réponse : **b)** dans un local fermé à clé, hors de portée des enfants.

Question 10. Identifier la mesure d'hygiène essentielle avant la préparation des repas en collectivité : porter des vêtements propres du jour, se laver les mains et porter des équipements de protection adaptés, utiliser uniquement des ustensiles en plastique ou vérifier la date de péremption des aliments.

Avant de préparer les repas, se laver soigneusement les mains et porter les équipements adaptés à la tâche, selon le protocole de la structure. Une tenue propre contribue aussi à l'hygiène. Vérifier les dates des aliments reste nécessaire, mais ne remplace pas le lavage des mains ; le plastique des ustensiles ne garantit pas leur propreté.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réponse : **b)** se laver les mains et porter les équipements de protection adaptés.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2021)

Bilan de l'épreuve : Ce QCM non daté et sans code, durée ni coefficient indiqués porte sur l'EP2 « Exercer son activité en accueil collectif ». Ses dix questions concernent les protocoles d'hygiène en structure d'accueil de jeunes enfants : lavage des mains, conservation des aliments, nettoyage et désinfection, équipements de protection et stockage des produits. Le document comporte aussi un corrigé imprimé et une mention finale décalée sur la nutrition.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le lavage des mains et l'emploi d'équipements adaptés participent à la prévention des contaminations en collectivité.
- Le nettoyage retire les salissures, tandis que la désinfection vise les micro-organismes selon un protocole et un produit adaptés.
- Les produits d'entretien doivent être stockés de manière sécurisée, hors de portée des enfants.
- La conservation des préparations lactées et du lait maternel dépend de conditions et de durées adaptées.

Points de vigilance & attentes du jury

- Lire toutes les propositions avant de choisir une réponse et vérifier que le choix répond à toute la question.
- Distinguer le nettoyage de la désinfection et respecter l'ordre des opérations décrit dans la situation.
- Le corrigé imprimé semble comporter plusieurs réponses incompatibles avec les choix proposés : ne pas le tenir pour fiable sans vérification.
- Aucun barème, aucune durée d'épreuve et aucun critère officiel de notation ne sont indiqués dans le document.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment répondre efficacement à une question à choix multiples sur un protocole d'hygiène ?

Repérez la situation décrite, puis comparez chaque proposition aux règles d'hygiène applicables. Écartez les choix qui ne répondent pas entièrement à la consigne et vérifiez que votre réponse correspond bien à une seule proposition.

Q : Quelle différence faut-il retenir entre nettoyage et désinfection ?

Le nettoyage retire les salissures et les résidus d'une surface. La désinfection vise les micro-organismes à l'aide d'un produit adapté, utilisé selon son mode d'emploi et après les étapes préalables prévues par le protocole.

Q : Combien de temps faut-il prévoir pour ce QCM et quel est son barème ?

Le document ne précise ni durée officielle ni barème. Il comporte dix questions réparties sur deux pages. Répondez à chaque item et relisez vos choix, sans supposer une répartition de points qui n'est pas imprimée.

Q : Le corrigé imprimé peut-il être utilisé sans vérification ?

Il est préférable de le vérifier : plusieurs lettres du corrigé semblent ne pas correspondre aux réponses attendues par les questions. Le document ne fournit par ailleurs ni barème détaillé ni référence à une norme précise.

Sujet officiel associé (PDF) : https://cours-cap-aepe.fr/assets/annales/cap-aepe/EP2 - Exercer son activité en accueil collectif/2021/CAP AEPE - EP2 - Exercer son activité en accueil collectif - Session 2021 - 3-Sujet.pdf
Ressources CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.